

ORGANISATION DE L'AGEFICE

Pour assurer ses missions, l'AGEFICE s'appuie sur des organes décisionnels, une structure opérationnelle et des points d'accueil partenaires.

Elle se dote des outils, qui lui permettent de remplir son rôle, et de porter ses valeurs auprès des publics, qui sont les siens.







Pierre POSSÉMÉ Vice-Président

L'AGEFICE EST ADMINISTRÉE PAR UN CONSEIL D'ADMINISTRATION, COMPOSÉ DE :

- Pour le Mouvement des Entreprises de France (MEDEF) : 5 membres
- Pour la Confédération Générale des Petites et Moyennes Entreprises (CPME) : 5 membres
- Pour l'Union des Entreprises de Proximité (U2P) : 1 membre
- Pour les Chambres de Commerce et d'Industrie (CCI France) : 2 membres.

Joëlle HÉLÉNON (MEDEF)

Trésorière

Jean-Pierre CHEDAL (U2P)

Secrétaire

Christel TEYSSÈDRE (CPME)

Trésorière-Adjointe

Patrice GUÉZOU (CCI)

Secrétaire-Adjoint

LES ORGANES DÉCISIONNELS



Stéphane KIRN
Directeur

LA STRUCTURE OPÉRATIONNELLE

Danièle d'AUBER de PEYRELONGUE

Responsable Comptable et Administrative **Sophie DEPRÉS-PARIS**Responsable d'Exploitation

Candice GALLOIS
Belkiz EYIDEMIR
Assistantes

La mise en oeuvre des décisions du Conseil d'Administration s'appuie sur une organisation opérationnelle structurée, se répartissant entre :

- les CONSEILLERS SALARIÉS de l'AGEFICE,
- les POINTS D'ACCUEIL AGEFICE (PTA), structures partenaires réparties sur l'ensemble des territoires.